

Motion déposée par : Le Centre - Les Vert'libéraux Grand-Saconnex

« Pour une liaison TPG transversale entre les extrémités du Grand-Saconnex »

Considérant :

1. Que le Grand-Saconnex jouit d'une quantité très importante de lignes TPG (3,5,8, 22, 50, 53, 55, 58 et 59), ce qui lui permet d'être de mieux en mieux desservi en termes d'itinéraires et de fréquence ;
2. Que, malgré le nombre important de lignes, il y a deux lacunes essentielles à la vie saconnésienne ;
3. La distance à pied entre le secteur "Les Fins, Le Pommier, Attenville" et le Village (Mairie), le Centre sportif du Blanché ou encore le cimetière ;
4. La distance à pied entre le secteur "Les Fins, Le Pommier, Attenville" et l'Aéroport.
5. Qu'il est important d'encourager le report modal et la mobilité douce à travers la commune mais que ces trajets excèdent les 15' à pied (recommandation de la ville du ¼ d'heure) ;
6. Que le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la motion socialiste « pour un plan mobilité séniors » en novembre 2025 ;
7. Le soutien à apporter au développement et l'accessibilité des « rez actifs » dans les divers quartiers du Gd-Saconnex, actuels et futurs ;
8. Que les lignes actuelles vont être impactées par l'arrivée du TNGS à l'horizon 2028 et que la réflexion doit être intégrée à ces perspectives ;
9. Que l'excellente desserte qui sera assurée par le tram doit être complétée par un itinéraire TPG transversale reliant les extrémités communales ;
10. Que, outre le Village et le Pommier, ce seront également les nouveaux quartiers (Marronniers, Susette, Carantec) et les nouvelles centralités (Centre sportif du Blanché rénové) qui devront être reliés ;
11. Que, finalement, ces liaisons doivent être envisagées au regard de la nouvelle "couture" que formeront les aménagements autour du TNGS ;

La fraction Le Centre-Les Vert'libéraux du Conseil municipal invite le Conseil administratif à étudier :

- La possibilité de relier en bus TPG de manière transversale les extrémités du Grand-Saconnex et notamment « Les Fins, Le Pommier, Attenville » avec le village (Mairie), le centre sportif du Blanché ou encore le cimetière ;
- La possibilité de relier en bus TPG « Les Fins, Le Pommier, Attenville » avec l'aéroport ;
- La possibilité de maintenir la ligne TPG 53 jusqu'à son terminus habituel, soit Valavran, le soir et/ou le week-end.
- Les enjeux financiers et les besoins de la population.

et de revenir avec les résultats de ces études devant la commission qu'il jugera adéquate dans les meilleurs délais.

Nous remercions l'ensemble des membres du Conseil municipal de réserver un bon accueil à cette motion et de l'approuver.

Le Grand-Saconnex, le 23 mars 2026

Alessia CAVALIERI

Peta GIROD

Guy GIROD

Suzanne FRATERNALI

Valentino CAVALIERI



MOTION : Pour un dédommagement de la garde d'enfants des parents actifs au Conseil municipal

Considérant :

1. Que la diversité de la composition du Conseil municipal est essentielle afin de représenter au mieux l'ensemble de la population ;
2. Que les parents d'enfants en bas âge disposent souvent de moins de possibilités de s'engager en politique, et plus particulièrement au Conseil municipal, notamment en raison des horaires des séances ;
3. Que les parents avec de jeunes enfants siégeant au Conseil municipal peuvent être amenés à recourir à des solutions de garde afin d'assurer leur présence aux séances de cet organe ;
4. Que la commune a un rôle à jouer pour encourager la diversité et l'égalité d'accès aux fonctions politiques locales ;
5. Que les conseillers municipaux bénéficient déjà de jetons de présence ainsi que d'indemnisations pour charges informatiques, et qu'un élargissement ciblé de ce système de dédommagement pourrait être envisagé sans engendrer de coûts significatifs ;
6. Qu'une motion allant dans le même sens a été acceptée par le Conseil municipal en 2009,

Le Conseil municipal du Grand-Saconnex invite le Conseil administratif :

- À étudier la mise en place d'un dédommagement pour les frais de garde d'enfants des parents actifs au Conseil municipal, afin de valoriser et d'encourager une représentation diversifiée de la population au sein de cet organe délibératif ;
- À évaluer le montant de ce dédommagement sur la base d'un tarif usuel de garde d'enfants, en fonction de la durée des séances du Conseil municipal et des commissions ;
- À examiner les modalités pratiques de mise en œuvre de ce dédommagement, notamment les mécanismes de vérification des prestations de garde, afin d'éviter tout usage abusif.

Les groupes des Vert.e.s et du PS remercient le Conseil municipal de bien vouloir réserver un accueil favorable à cette motion.

Les Conseillères municipales et Conseillers municipaux ainsi que les Suppléant.e.s,

M. Casper de Jong, M. Malik Semlali, Mme Carole Studer, Mme Regula Eckert, Mme Dusica Semlali, M. Jonathan Halden, M. Hani Chaar, M. Thierry Poncet, Mme Oana Topor Pop, M. Carlos Sintado, M. Yann Simeth, Mme Carla Ruta, Mme Carla Edelenbos, Mme Sandrine Bilz, M. Mounir Boulmerka, M. Cruz Melchor Eya Nchama, M. Ibrahima Guissé

MOTION DU GROUPE PLR

Présentée au Conseil municipal du 23 MARS 2026

FACILITER L'ACCES DES HABITANTS AUX INFORMATIONS LES CONCERNANT

La facilité d'accès des citoyens aux informations concernant leur cadre de vie est un élément essentiel de la démocratie directe. Dans le canton de Genève, il existe des pratiques exemplaires d'accès de la population aux informations.

Par exemple, l'Etat de Genève donne libre accès aux informations concernant de nombreux aspects de vie dans le canton à travers le Système d'information du territoire à Genève (SITG), où, entre autres, figurent les noms et les coordonnées des responsables. Les numéros de téléphone et les adresses e-mail des services et des fonctionnaires sont accessibles dans l'Annuaire de l'Etat disponible en ligne.

Le Grand-Saconnex et sept autres communes-villes genevoises (Bernex, Chêne-Bougeries, Onex, Plan-les-Ouates, Thônex, Versoix, Veyrier) qui comptent entre 10'000 et 20'000 habitants, sont comparables par leur population et offrent ainsi de nombreuses informations semblables en ligne.

Certains sites communaux présentent des thèmes récurrents dignes d'intérêt, par exemple :

- Emplacements des défibrillateurs (Bernex, Onex, Plan-les-Ouates, Versoix) ;
- Prévention vols et cambriolages (Bernex, Chêne-Bougeries, Thônex, Versoix, Veyrier) ;
- Statistiques des radars routiers préventifs (Bernex, Chêne-Bougeries, Plan-les-Ouates, Thônex).

On trouve aussi des informations ponctuelles, telles que: bilan carbone (Bernex) ; détails d'éclairage public (Chêne-Bougeries, Plan-les-Ouates) ; plans de salage et de déneigement (Plan-les-Ouates) ; « allées sécurisées » (Thônex).

Les sept villes susmentionnées affichent sur leurs sites les contacts directs de leurs services communaux et toutes, sauf une, publient les noms et les fonctions des collaborateurs des mairies.

Le groupe PLR demande au Conseil municipal de bien vouloir charger le Conseil administratif de :

Etudier la possibilité de mettre en œuvre les meilleures pratiques pour faciliter l'accès des habitants aux informations concernant leur cadre de vie dans la commune du Grand-Saconnex et d'en discuter au sein de la commission Démocratie, Administration, Communication.

Merci d'avance à tous les groupes de bien vouloir soutenir cette motion.

Marc Pasche

Matthieu Steiner

José Cabeza

Raphaël Hardmeyer

Claudine Perrotin Duret

Eric Steiner

Malek Bouchareb

Alexandre Petrachkov